

COMMISSION RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 28

AVRIL ☞ MAI ☞ JUIN 2006

- 
- ◆ **CONSEILS MUNICIPAUX des 22 mars, 12 avril, 26 avril, 24 mai et 6 juin 2006**
 - ◆ **INFORMATIONS DIVERSES**
 - ◆ **UN PEU D'HISTOIRE**
 - ◆ **MANIFESTATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2006

⇒ TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI "agent des services techniques"

Compte tenu de l'augmentation des tâches d'entretien, le Conseil approuve la proposition de Monsieur le Maire de porter de 26 à 27 heures hebdomadaires le temps de travail d'un agent des services techniques de la commune.

⇒ BUDGET GENERAL 2005 : compte administratif et compte de gestion

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et constaté sa parfaite concordance avec le compte de gestion, le Conseil Municipal adopte ces deux comptes à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	498 161,83	849 732,62 (dont 208 675,23 de report 2004)	351 570,79
Investissement	384 993,87 (dont 100 858,24 de report 2004)	241 774,25	- 143 219,62

L'excédent de résultat (351 570, 79 – 143 219, 62) est reporté sur le budget de fonctionnement 2006, soit 208 351,17 €.

⇒ SERVICE ASSAINISSEMENT : compte administratif et compte de gestion

Après avoir examiné dans le détail le compte administratif et constaté sa parfaite concordance avec le compte de gestion, le Conseil Municipal adopte ces deux comptes à l'unanimité ainsi que l'affectation des résultats.

	Dépenses	Recettes	Résultat
Exploitation	43 877,56	278 421,41 (dont 114 885,56 de report 2004)	234 543,85
Investissement	234 277,40 (dont 15 119,47 de report 2004)	304 789,41	70 512,01

Le résultat est reporté sur le budget 2006.

➤ VOTE DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal adopte les propositions de la commission des finances, à savoir :

	Taux 2004 %	Taux 2005 %	Taux 2006 %
Taxe d'habitation	8,44	8,54	8,68
Taxe foncière (bâti)	15,13	15,57	15,96
Taxe foncière (non bâti)	73,16	74,03	75,22

L'augmentation moyenne s'élève à 2%.

➤ BUDGET PRIMITIF GENERAL 2006

Après examen détaillé, le budget est voté, il s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	796 468,17	796 468,17 (dont 208 351,17 de report 2005)
Investissement	1 001 909,00 (dont 143 219,62 de report 2005)	1 001 909,00

Principaux programmes :

- Espace associatif ⚡ **440 000 €**
- Voirie ⚡ **77 000 €**
- Construction 6^{ème} classe ⚡ **90 000 €**

➤ SERVICE ASSAINISSEMENT : budget primitif 2006

Après examen détaillé, le budget est voté, il s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	472 268,77	472 268,77 (dont 234 543,85 de report 2005)
Investissement	857 755,24	855 755,24 (dont 70 512,01 de report 2005)

Principaux postes d'investissement :

- programme Route de Saint-Juéry : 600 000 €.
- programme Route de Villefranche : 187 900 €.

➤ ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR ESPACE ASSOCIATIF

Le Conseil Municipal approuve l'attribution des 2 derniers lots aux entreprises suivantes :

- lot n° 1, gros œuvre et VRD : SCR GIULIANI pour 114 000 € HT ;
- lot n° 2, charpente et fermetures extérieures : Entreprise BORIES pour 51 237,48 € HT.

➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ Dotation Globale d'Équipement (DGE)

La Mairie a reçu un accusé de réception de la Préfecture précisant que le dossier était bien complet.

➔ Assainissement Route de Saint-Juéry

La durée des travaux sera de 4 mois à compter du 15 avril 2006. Ils démarreront par la partie basse et occasionneront inévitablement quelque gêne en matière de circulation et d'accès du chantier d'assainissement Route de Saint-Juéry.

➔ Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le 30 mars.

➔ Transformation du P.O.S. en P.L.U.

Une réunion publique est prévue le jeudi 13 avril à 20h 30, Salle des fêtes.

➔ Collège de Saint-Juéry

Une diminution de l'attribution du nombre d'heures de cours est envisagée, les maires ont été sollicités pour apporter leur soutien, une réunion d'information est prévue avec les élus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2006

➤ AVANT PROJET 6^{ÈME} CLASSE ET PRAEU

Monsieur le Maire présente et commente le projet remis par l'architecte.

L'aménagement de la 6^{ème} classe se fera sous le préau existant, son coût est estimé à 28 000 € HT. Un nouveau préau sera créé pour un coût estimé de 72 000 € HT.

Le Conseil approuve cet avant projet et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à la poursuite de ce dossier.

➤ AUTORISATION SIGNATURE MARCHÉ "GROUPEMENT DE COMMANDES" ROUTE DES TEMPLIERS

Après avoir rappelé la nécessité de réaliser un giratoire sur la RD 999 afin de desservir la ZA des Combettes et, notamment, le CFA de la Chambre de Métiers ainsi que d'assurer la jonction avec la Route des Templiers, Monsieur le Maire indique la répartition financière du marché entre les 3 partenaires :

- Conseil Général : 200 000 €
- C2A : 250 000 €
- Commune de Cunac : 25 000 €.

Le Conseil se prononce en faveur de la maîtrise d'ouvrage des travaux de réalisation de la voie interne destinée à faire la jonction entre la RD 999 et la Route des Templiers, acte la participation financière de 25 000 € de la commune, décide de constituer avec le Département du Tarn et la C2A un groupement de

commandes pour cette opération et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives au dossier.

En outre, il précise que le représentant de la commune à la Commission d'Appels d'Offres de ce groupement sera élu au sein de la Commission d'Appels d'Offres communale.

➡ QUESTIONS DIVERSES

➔ Collège de Saint-Juéry

Monsieur le Maire a reçu le 10 avril une délégation de parents d'élèves et d'enseignants. L'inspection d'académie projette de supprimer 38 heures de cours à la prochaine rentrée.

Monsieur le Maire a apporté son soutien à la délégation et indiqué qu'il ferait un courrier à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

L'ensemble des membres présents au Conseil a signé la pétition rédigée par le comité de soutien.

➔ Sinistre sur local communal

Le 9 avril, un sinistre s'est produit au sein du local attribué au club de foot, probablement d'origine électrique, il a provoqué la combustion lente et sans flammes de tout le contenu de la pièce.

➔ Réunion publique POS/PLU

Elle aura lieu le jeudi 13 avril à 20 h 30.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2006

➡ DECISIONS MODIFICATIVES AU BP 2006 DE LA COMMUNE

Des modifications budgétaires s'imposent suite à l'étude plus précise des coûts de certains travaux d'une part, et également pour la création d'un nouveau programme pour la création de la voirie de la zone d'activités des Combettes.

Programme 610 (nouveau)	Construction classe et préau	+ 30 000 € en dépenses + 30 000 € en recette: (emprunt) + 9 652 € en recettes (subvention)
Programme 605	Voirie 2006	- 25843 € en dépenses
Programme 608	Eglise	- 495 € en recette: (subvention)
Programme nouveau 611	Création voirie Z.A. des Combettes	+ 35 000 € en dépenses

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte l'ensemble de ces décisions modificatives.

➡ CREATION D'UNE 6^{EME} CLASSE : demande de subvention au Conseil général

Le projet d'extension de l'école communale va permettre la création d'une 6^{ème} classe à l'emplacement

du préau actuel suivant le projet initié en 1999. Pour le financement, la commune sollicite auprès du Conseil général une subvention pour la réalisation des travaux pour un coût prévisionnel de 119 600 € TTC.

Plan de financement prévu

- Subvention département 39 000 €
- Participation de la commune 80 600 € (30 000 € d'emprunt & 50 600 € d'autofinancement)

Le Conseil s'engage vis à vis du département à commencer les travaux dans moins d'un an et à inscrire les opérations budgétaires nécessaires

➡ MARCHÉ DE TRAVAUX « extension de l'école »

Monsieur le Maire expose au Conseil le projet d'extension de l'école communale. Il indique que le coût prévisionnel est estimé à 100 000 € HT soit 119 600 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure adaptée et à signer le ou les marchés à intervenir.

➡ INCENDIE BATIMENT COMMUNAL : place du Mail

Monsieur le Maire fait part aux conseillers qu'après l'incendie du jeudi 13 avril 2006 qui a détruit le bâtiment communal de la place du Mail, il convient d'interrompre la facturation des loyers des locaux mis en location, avec date d'effet au 1^{er} avril 2006.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

➡ MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE AVEC LE CABINET SCHERZ'EAU POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : Zone NAX des Combettes et Route de Saint-Juéry

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 23 mars 2005 relative au marché de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement signé le 26 avril 2005.

Ce marché concerne 2 études rassemblées en un document unique. Le montant initial des travaux était de 524 080 € HT. Un avenant est nécessaire car l'entreprise fait bénéficier la collectivité d'un montant d'honoraires moins élevé, soit 25 900 € au lieu de 31 444, 80 € HT.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

➡ MARCHÉ DE TRAVAUX « VOIRIE 2006 »

Monsieur le Maire expose au Conseil le projet des travaux de voirie pour le programme 2006 et énonce les caractéristiques essentielles de ce programme :

➔ Création d'une chaussée en enrobé sur 185 mètres de long et 4 mètres de large sur le Chemin du Pin au droit du lotissement des Chênes.

Le Conseil autorise le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet « *travaux de voirie 2006* » et précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

➔ FONCTION DES REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE DU TRAVAIL

Monsieur le Maire indique que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn (CGFTP) propose une convention pour la réalisation de la mission d'inspection.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le CGFTP pour lui confier cette mission d'inspection

➔ QUESTIONS DIVERSES

➔ Révision générale du P.O.S. et transformation en P.L.U.

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion de présentation du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui s'est déroulée le jeudi 13 avril 2006 : d'une part avec les personnes publiques associées l'après-midi et d'autre part une réunion publique en soirée. Environ 70 à 80 personnes étaient présentes avec une participation intéressante.

➔ Visite du chantier du Centre de Formation des Apprentis

Le jeudi 20 avril dernier, le Président de la Région, Monsieur Martin Malvy, a effectué sous la conduite du Président et du secrétaire Général de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, la visite du chantier du CFA, Route des Templiers à Cunac.

Le Président de la Région, accompagné de l'ensemble des élus du département, avec notamment la présence de Monsieur le Maire de Cunac, a pu mesurer l'importance des travaux réalisés et la qualité des installations qui seront mises à disposition des futurs apprentis.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2006

➔ VOIRIE 2006 : demande de subvention

Monsieur le Maire présente au Conseil le dossier « *investissement sur la voirie communale* » pour l'année 2006 préparé par la DDE dont le coût prévisionnel est fixé à 43 206,70 € TTC.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de solliciter auprès du Conseil général une subvention départementale pour la réalisation du gros entretien et modernisation du réseau de voirie local, soit 14 450,40 € (sur la base de 40 % du montant HT).

Le Conseil donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

➔ LOTISSEMENT DES CHENES (EX SITTELLES II)

➔ Participation Pour Voies et Réseaux (PVR)

La commune a décidé d'aménager le secteur Route Vieille de Montplaisir en vue de permettre l'urbanisation de la parcelle section AH n° 160 du Plan d'occupation des Sols.

Un nouveau maître d'ouvrage a présenté le projet de lotissement « *les Chênes* » en remplacement du lotissement « *les Sittelles II* ». L'implantation de nouvelles constructions dans le périmètre délimité nécessite la réalisation de travaux concernant le réseau électrique.

Le Conseil décide d'engager des travaux de réseaux dont le coût total estimé s'élève à 31 864,21 € pour 9 800 m² et fixe le montant de la PVR due par mètre carré de terrain à 2,188 €.

➔ Convention de versement préalable à la délivrance d'occuper le sol

Monsieur le Maire présente le projet de convention de préfinancement des travaux d'équipements publics nécessaires pour urbaniser le secteur de la Route Vieille de Montplaisir concerné par le lotissement « *les Chênes* ».

Le permis de lotir ne sera accordé qu'après signature de cette convention.

Après examen, le Conseil décide d'annuler la précédente convention et approuve la nouvelle convention concernant le lotissement « *les Chênes* » et donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

➔ SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, une somme globale est votée au budget de la commune et est répartie aux associations Cunacoises. La subvention sera versée seulement aux associations qui ont fourni leur bilan et le compte-rendu de leur Assemblée générale.

➔ AFFECTATION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DU FOYER LAÏQUE D'EDUCATION PERMANENTE

Monsieur le Maire expose au Conseil les difficultés de fonctionnement que subit le Foyer Laïque après l'incendie qui a détruit le bâtiment communal et insiste sur l'importance de cette association, forte de plus de cent membres, mais aussi sur sa notoriété, cunacoise et au-delà, dans les domaines loisirs, sportifs & culturel avec une forte composante éducative en faveur des jeunes.

Le Conseil décide de lui affecter, le local côté Est au premier étage du futur Espace Associatif, dès que ce dernier sera mis en service et dans la mesure où aucune autre solution n'aura pu être trouvée entre temps. Le Conseil précise également que la priorité sera donnée,

s'il s'avère que c'est possible, à un retour dans les locaux actuels rénovés et qu'une convention de mise à disposition à titre gratuit sera alors signée entre la mairie et l'Association avant la prise de possession des lieux.

Le Conseil donne un avis favorable à la signature de cette convention.

➤ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION RURALE DE FAUCH III (S.I.E.R.)

Constitué le 22 juillet 1929 par les communes de Saint-Antonin-de-Lacalm, Teillet, Terre-Clapier, Bellegarde, Cambon, Cunac, Fréjairolles et Mouzieys-Teulet, les statuts du S.I.E.R. ont besoin d'être renouvelés. Le Conseil adopte les nouveaux statuts de ce syndicat, dont le siège reste à Réalmont.

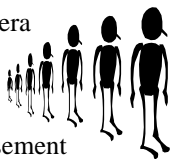
➤ REGLEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA C2A

Le Conseil, après avoir pris connaissance de ce règlement adopté par la C2A, l'approuve à l'unanimité.

➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ Recensement complémentaire

Un recensement complémentaire sera effectué en octobre prochain car la commune remplit les conditions nécessaires à sa réalisation. Par rapport au précédent recensement complémentaire d'octobre 2005, Cunac comptera environ 230 habitants de plus.



➤ TRANSPORTS SCOLAIRES

A partir de la rentrée 2006/2007, la compétence Transports scolaires sera assurée par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A).

➔ **Le dossier d'inscription est à retirer à la Mairie, dès la mi-juin.**

➔ Desserte des lycées d'Albi

Depuis la dernière rentrée scolaire la ligne 708, qui démarrait habituellement au lieu-dit « La Rivayrolle », avenue de Montplaisir, part de l'abribus situé en face de l'Ecole à **6h55**. Il poursuit ensuite son trajet normal en direction d'Albi suivant le circuit de la ligne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2006

➤ DESSERTE DE LA ZONE D'ACTIVITES DES COMBETTES

Monsieur le Maire informe le Conseil que, suite à la consultation des entreprises pour la réalisation du rond point des Combettes, des modifications ont été apportées au montant total des travaux ainsi qu'à celui des participations respectives des 3 maîtres d'œuvre (Département du Tarn, C2A et Commune de CUNAC).

La participation de la Commune, correspondant aux travaux de voirie pour la desserte de la zone d'activités des Combettes se monte ainsi à 40.322,54 € TTC, alors qu'un montant de 25.000 € a été inscrit dans la convention de co-maîtrise d'ouvrage.

Ainsi il propose au Conseil de l'autoriser à modifier en ce sens la Convention passée entre les 3 maîtres d'œuvre et ce avant le début des travaux prévus le 19 juin 2006.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve cette opération.

INFORMATIONS DIVERSES

➤ JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE (filles et garçons) : recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés :

☛ **en Avril, mai et juin 1990** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 juillet 2006.**

☛ **en juillet, août et septembre 1990** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 octobre 2006.**

Il est à noter que l'Attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique

➤ ORDURES MENAGERES

A la rentrée prochaine, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera en une tournée unique pour l'ensemble de la commune : le lundi et le jeudi.



Une information plus précise vous sera donnée prochainement.

➤ RENTREE SCOLAIRE 2006-2007

Pour tous les enfants encore non inscrits officiellement, y compris les moins de 3 ans, les parents sont invités à se rapprocher le plus rapidement possible du directeur de l'école :

Monsieur BEILHE ☎ 05 63 55 10 13
ou du secrétariat de Mairie ☎ 05 63 55 13 93



➤ ECOLE

A l'occasion du départ à la retraite de Madame Renée ALBINET, professeur des écoles, la municipalité invite les parents et amis de l'Ecole à un vin d'honneur au Groupe scolaire de Cunac **le samedi 1^{er} juillet 2006 à 11 h 30.**

➤ PROJET ECO-ECOLE

Réunion du 10 avril 2006. Lors de cette réunion, à laquelle participaient dix parents d'élèves, quatre enseignants, le Directeur d'école, un animateur du C.P.I.E, Monsieur le Maire et une élue, un bilan des

actions mises en place a été effectué : tri des déchets en classe et dans la cour, compostage des déchets verts, utilisation de torchons au lieu d'essuie-mains en papier, mise en place de pictogrammes pour les économies d'eau, d'électricité et de papier, récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage, augmentation des espaces fleuris, sorties-découverte du Chemin des Ormes (pose de nichoirs) ainsi que des forêts de Sivens et Sérénac (faune et flore).

Le dernier trimestre sera consacré à l'élaboration de l'ECO-CODE, véritable charte d'engagement des enfants à respecter ce qui a été mis en place à l'école pour éviter les gaspillages et protéger l'environnement. Cet ECO-CODE sera signé par chaque enfant, placé dans le classeur d'éveil et aussi envoyé aux parents.

🌀 FETE DU VILLAGE

Le Comité d'Animation de Cunac organise la 4^{ème} fête de Cunac les 24 et 25 juin 2006. Une aubade sera organisée mi-juin.

🌀 HORAIRES D'ETE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat sera ouvert :

- ➔ du **lundi 3 juillet au vendredi 25 août 2005** inclus, uniquement l'après-midi, de 13 h 30 à 17 h 30.
- ➔ fermeture exceptionnelle le **lundi 14 août 2006**

🌀 RENOUELEMENT OU ETABLISSEMENT DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET DU PASSEPORT

En vue de vos prochaines vacances ou séjour à l'étranger, vous devez accomplir dès à présent les formalités nécessaires à la mairie afin d'éviter les retards éventuels dus aux nombreuses demandes de dernière minute. *(A ce jour le délai minimum de réception est d'un mois pour les cartes d'identité)*

Il est à noter que pour l'obtention de nouveaux passeports électroniques, il est impératif de fournir une copie intégrale récente de l'acte de naissance (moins de 3 mois) et deux photos avec de nouvelles normes (de préférence chez un photographe). Pour plus de détail, se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

🌀 PAROISSE ST JACQUES DE CUNAC

Les chrétiens de Cunac accueillent toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie de la communauté paroissiale ou y être accueillies.

Il existe une Equipe du Rosaire qui se réunit mensuellement. Un groupe de réflexion sur les Actes des Apôtres s'est réuni chaque mois au cours de l'année 2005-6 dans le cadre de l'année de l'Appel.

Le baptême des jeunes enfants peut se célébrer dans l'église de Cunac, les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois.

Les futurs mariés seront reçus pour la préparation matérielle de leur cérémonie.

Les personnes qui souhaitent des funérailles chrétiennes, un sacrement ou plus simplement

demander une intention de Messe ou de prière ou une visite seront également accueillies.

Vous pouvez vous adresser à Francine FABRE au :

☎ 05 63 55 14 42 ou à Jeanne HUC au ☎ 05 63 78 94 50.

Pour le catéchisme, les préparations aux Mariages, aux Baptêmes d'adultes, vous pouvez vous adresser au secrétariat permanent à Saint-Juéry, côte de Groc au ☎ 05 63 55 11 27.

La Messe est célébrée les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois à 10 h 45 ainsi que lors de certaines grandes fêtes (voir l'affichage à la porte de l'église). Il y aura une Messe le dimanche de la fête de Cunac.

🌀 L'ESPACE AQUATIQUE TARANIS

L'Espace Aquatique Taranis de Saint-Juéry, c'est :

- 1 bassin sportif de 25 m de long
- 1 pataugeoire ombragée pour les plus petits
- 1 espace vert agrémenté d'une aire de jeux pour enfants et adolescents.

Pour la semaine « **spécial ouverture** », du 27 juin au 2 juillet, l'Espace Aquatique Taranis propose des cours d'initiation d'Aquagym (environ 30') GRATUITS et ouverts à TOUS. Durant toute la semaine, les cours seront dispensés à 12h30, 14h30, 16h30 et 17h30. Inscription sur place.

La piscine accueillera le public du mardi au dimanche

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi de 12h à 19h

Mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 15h à 19h

Durant tout l'été, du lundi au vendredi, de 15h à 18h, des animations, des jeux et des concours pour tous sont proposés pour le prix d'une entrée (beach volley, foot sur sable, tournois, etc.).

Pour que les plus petits s'amuse aussi, une structure gonflable sera mise gratuitement à leur disposition sur les plages en herbe.

Maintien des cours d'Aquagym durant l'été

Nouveaux horaires « été »

Lundi, mercredi et vendredi de 10h15 à 11h15 ou de 12h15 à 13h15

Mardi et jeudi de 10h15 à 11h15 ou de 19h à 20h

Samedi et dimanche de 10h15 à 11h15

Fête de l'Ecole de l'eau

Tout au long de l'année ce sont près de 500 enfants de 5 à 12 ans qui participent aux cours de l'Ecole de l'eau. Afin de marquer la fin d'année scolaire et le début de l'été, les animateurs organisent une grande fête le mercredi 14 juin. Au programme jeux et concours pour tous ! Un goûter sera distribué à tous les enfants présents !

🌀 ESPACE NAUTIQUE ATLANTIS

Durant tout l'été (période du 26 juin au 3 septembre 2006), l'Espace Nautique Atlantis d'Albi est ouvert 7 jours sur 7 de 10 h à 20 h.

L'Espace de Remise en Forme est ouvert 7/7 de 10h à 14 h et de 17 h à 20 h.

🌀 PREVENTION DES INCENDIES

L'arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies d'espaces naturels et combustibles, en date du 22 février 1999, précise :

Article 7 - Pendant la période **du 15 mai au 15 octobre, il est interdit aux propriétaires et à leurs ayant droit de porter ou d'allumer du feu, de jeter des objets en ignition, et**

notamment des mégots, à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des espaces naturels combustibles.

Articles 8 et 9 - Interdiction identique pour l'incinération de végétaux coupés ou de végétaux sur pied.

Article 10 – Les barbecues sont soumis au débroussaillage obligatoire de 50 mètres autour des installations. Ils ne peuvent en aucun cas être installés sous couvert d'arbres.

Article 13 – Le débroussaillage autour des habitations et installations est obligatoire sur une profondeur de 50 mètres ainsi que 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, les travaux étant à la charge des propriétaires.

🌀 HORAIRES POUR LES ENGIN BRUYANTS

Un arrêté préfectoral du 25 juillet 2000, relatif aux bruits de voisinage, précise que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants (tondeuse à gazon notamment) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Dimanche et jours fériés	seulement de 10 h à 12 h
Samedi	de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h
Jours ouvrables	de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h

🌀 BILAN OPERATIONNEL 2005 DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS POUR LA COMMUNE DE CUNAC



Catégorie sinistre	Nombres interventions
Accidents de la circulation	4
Feux	3
Opérations diverses	9
Secours à personnes	18

UN PEU D'HISTOIRE

En 1906

Quelques repères historiques pour l'année 1906

Extrait de l'annuaire administratif, statistique, historique & commercial du département du Tarn : année 1906 ; Albi, impr. Nouguiès, 1906.

Président de la République

M. Emile Loubet, élu pour sept ans, dans la séance de l'Assemblée nationale du 18 février 1899.

Ministres

Ministres nommés par décrets des 24 janvier, 17 juin et 12 novembre 1905 : 11 ministères

Ministère des Affaires Etrangères	Maurice ROUVIER , sénateur, président du
-----------------------------------	---

	Conseil
Ministère de la Justice, Garde des sceaux	CHAUMIE , sénateur
Ministère de la Guerre	ETIENNE , député
Ministère des Finances	Pierre MERLOU , député
Ministère de l'Intérieur	F. DUBIEF , député
Ministère de la Marine	G. THOMSON , député
Ministère de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes	BIENVENU-MARTIN , député
Ministère des Travaux publics	E. GAUTHIER , sénateur
Ministère de l'Agriculture	RUAU , député
Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes	TROUILLOT , député
Ministère des Colonies	CLEMENTEL , député

Sénat

Le Sénat se compose de trois cents membres élus par les départements et les colonies.

Sénateurs du Tarn	
Hippolyte SAVARY	Avocat, ancien maire d'Albi Président du Conseil général
BOULARAN	Docteur-médecin Maire d'Alban Conseiller général
VIEU	Avocat, maire de Castres, Vice-président du Conseil général

Les Députés de l'arrondissement d'Albi

1^{ère} circonscription (58 644 habitants)

Cantons d'Alban, Albi, Réalmont et Villefranche d'Albigeois

Député **M. ANDRIEU Edouard**, avocat, maire d'Albi

2^{ème} circonscription (42 660 habitants)

Cantons de Carmaux, Monestiès, Pampelonne, Valdériès et Valence-d'Albigeois

Député **M. Jean JAURES**

Cunac



Maire	BORIES André
Adjoint	TESSEYRE
Desservant	BAYOURTE
Instituteur	ROSSIGNOL
Bureau de poste	Albi
Perception	Castelnau-de-Lévis

→ A suivre dans le prochain bulletin trimestriel.

MANIFESTATIONS mi- juin à SEPTEMBRE 2006

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Vendredi 16 juin	Fête de l'Ecole	Salle des Fêtes	<i>Ecole publique de Cunac et APE</i>
Dimanche 18 juin de 8 h à 20 h	Tournoi de foot	Stade	<i>Union Sportive Cunacoise</i>
Dimanche 18 juin à 12 h 00	Repas dansant	Salle des Fêtes	<i>ARPA</i>
Juin	"Aubade préparatrice aux fêtes du village"	Village de Cunac	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Samedi et dimanche 24 et 25 juin	Fête du village	Village de Cunac	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
Samedi 1 ^{er} juillet à 11 h 30	Vin d'honneur Départ à la retraite de Mme Renée ALBINET	Groupe scolaire	<i>Le Maire et son Conseil municipal</i>
9 septembre de 19 h à 00 h00	Marché de nuit	Village de Cunac	<i>Comité d'Animation de Cunac</i>
24 septembre de 9 h à 17 h	Vide greniers	Village de Cunac	<i>BCCL Basket Club Cunac Lescure</i>

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX (séance à 20 h 30)

Lundi 19 juin

Mercredi 13 septembre

Mercredi 25 octobre

Mercredi 22 novembre

Publication trimestrielle de la Commune de Cunac

10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93 – E-Mail : mairie.cunac@cunac.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude de LAPANOUSE

Rédaction et mise en page: Commission Relations Publiques et Communication

Impression : Mairie de Cunac – Juin 2006

Tirage : 500 exemplaires

